



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Français 9^e-11^e Année scolaire 2023-2024

Cadre pédagogique

Le Français s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER), selon lequel l'apprentissage des langues participe à la construction d'un répertoire langagier plurilingue et développe une attitude d'ouverture face à la diversité linguistique et de réflexion sur les relations entre les langues, à travers quatre grandes finalités :

- apprendre à communiquer et communiquer,
- maîtriser le fonctionnement des langues et réfléchir sur les langues,
- construire des références culturelles,
- développer des attitudes positives face aux langues et à leur apprentissage.

L'enseignement du Français au cycle d'orientation vise à enrichir les compétences acquises à l'école primaire et, particulièrement, à maîtriser la lecture et l'écriture, à développer la capacité de comprendre et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit ainsi qu'à analyser des productions littéraires diverses. Il a pour objectifs d'approfondir et de maîtriser les mécanismes de la langue et de la communication. En tant que **langue de scolarisation**, le Français joue en outre un rôle central dans la formation des élèves, dans l'ensemble des disciplines.

Dotation horaire et conditions cadre

9 ^e	10 ^e	11 ^e
5,5 périodes	5 périodes	5 périodes

En 9^e année, une période de Français donnée en groupe restreint alterne avec une période d'Expression orale (voir le programme cantonal d'Expression orale). En 10^e année, les élèves du profil Latin (L) de la section LS ont 4 périodes de Français.

Programme

Les objectifs d'apprentissage de Français (L1 31 à 38) se déclinent de manière spiralaire, c'est-à-dire qu'ils sont repris et approfondis, de la 9^e à la 11^e année.

Si les objectifs du plan d'études sont les mêmes pour l'ensemble des élèves, certains apprentissages, le rythme de progression et le degré de complexité sont différenciés selon les regroupements et les sections : le niveau 1 du PER (Niv. 1) est visé en R1 et CT, le niveau 2 (Niv. 2) en R2 et LC et le niveau 3 (Niv. 3) en R3 et LS (dans le tableau de la page suivante, l'astérisque renvoie au PER lorsqu'il existe des apprentissages spécifiques aux niveaux 2 et 3).

Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) *Français Livre unique* et *L'atelier du langage* sont utilisés dans l'ensemble des classes. Des brochures d'exercices tirés des MER (*Français, langue*) complètent ce matériel.

Les élèves disposent en outre d'un aide-mémoire *Texte et langue* et de l'ouvrage de référence *Tableaux de conjugaison française* de Samuel Roller (remis en 5P). Des dictionnaires sont disponibles dans les classes.

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignantes et enseignants et des séquences pédagogiques disponibles sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/co).

Évaluation

Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum cinq notes en lien avec les différents axes du PER. On entend par note tout travail significatif ou la moyenne de plusieurs travaux sur des champs plus restreints.

En 11^e année, le Français fait l'objet d'une EVACOM (évaluation commune) et d'un TAF (test d'attentes fondamentales), dont les champs sont accessibles sur le site *Enseignement* (edu.ge.ch/enseignement/co).

N.B. : En 9^e année, la note annuelle d'Expression orale, composée d'au moins une évaluation par trimestre, compte pour 10% de la moyenne de Français du troisième trimestre, et n'est pas mentionnée spécifiquement dans le bulletin scolaire.

Annexe : résumé des apprentissages du PER

	9 ^e	10 ^e	11 ^e
L.1.31 Compréhension de l'écrit	Texte narratif : mythe fondateur ou légende, récit d'aventure Identification des genres, des situations d'énonciation et du schéma narratif Texte poétique ou/et texte théâtral*	Texte narratif : récit policier* Texte qui relate : témoignage ou fait divers ou récit de vie Texte qui argumente : article* Texte poétique ou/et texte théâtral*	Texte narratif : récit fantastique ou récit de science-fiction* Texte qui argumente* Texte poétique ou/et texte théâtral*
L.1.32 Production de l'écrit	Production d'un texte narratif en lien avec les mythes fondateurs, les légendes et qui respecte les critères : récit au passé, narration en « je » ou « il », schéma narratif et respect de la chronologie Production d'un texte narratif en lien avec le récit d'aventure et qui respecte les critères suivants : insertion de dialogues, description (décors), organisateurs spatiaux et temporels Production d'un texte poétique ou théâtral	Production d'un texte en lien avec le récit policier qui respecte les critères : - récit au passé - narration en « je » ou « il »* - description (personnage et décors) Production qui relate ou production d'un texte poétique ou théâtral Production d'un texte qui argumente : lettre de lecteur ou pétition ou note critique*	Production d'un texte en lien avec le récit fantastique ou le récit de science-fiction* Production d'un texte qui argumente qui respecte les critères suivants : - connecteurs - thèse, arguments et exemples* - trois parties : introduction, développement, conclusion Production d'un texte poétique ou théâtral
L.1.33 Compréhension de l'oral	Écoute et compréhension d'un texte narratif (mythe fondateur ou légende, récit d'aventure), d'un texte poétique ou théâtral	Écoute et compréhension d'un texte narratif : récit policier Écoute et compréhension d'un texte qui relate ou d'un texte poétique ou théâtral	Écoute et compréhension d'un texte narratif : récit fantastique ou récit de science-fiction Écoute et compréhension d'un texte argumentatif ou d'un débat
L.1.34 Production de l'oral	Lecture expressive Compte rendu ou restitution d'un texte appris	Lecture expressive Exposé	Lecture expressive Débat Interprétation d'un texte appris (poème ou texte théâtral)
L.1.35 Accès à la littérature	Lecture guidée d'au moins trois œuvres littéraires complètes (abrégées ou sous forme d'extraits, l'histoire doit figurer entièrement) Appréciation de la dimension littéraire d'un texte Interprétation personnelle des œuvres Création d'une culture du livre		
L.1.36 Fonctionnement de la langue	Constituants de la phrase* Classes* et fonctions grammaticales Pronominalisation Phrase simple et phrase complexe Subordonnée relative Types de phrase : déclarative, exclamative, interrogative, impérative Formes de phrases : emphatiques et négatives Homophones Notions d'étymologie Adverbes en -ment Ponctuation Accords dans le GN, accord sujet-verbe, accord du participe passé Synonyme, antonyme, homonyme Registres de langue, champ lexical, polysémie* Sens propre et figuré Préfixe, radical, suffixe Comparaison et métaphore Temps simples et composés Temps du récit Paroles rapportées directement	Classes* et fonctions grammaticales* Pronominalisation Phrase complexe Subordonnée relative*, conjonctive Nuances sémantiques des CP : temps, cause, but, comparaison* Types et formes de phrases Forme passive* Notions d'étymologie Accord Sujet-Verbe, accords dans le GN, accord du participe passé Homophones* Registres de langue, champ lexical, polysémie Comparaison, métaphore* Sens propre et sens figuré Valeur des modes et temps* Temps simples et composés Situation d'énonciation Temps du récit Concordance des temps* Paroles rapportées indirectement Déictiques Organisateurs du texte	Classes et fonctions grammaticales Subordonnées relatives et conjonctives* Nuances sémantiques des CP : conséquence, opposition/concession, condition Forme passive* Accord du participe passé* Homophones* Comparaison, métaphore, périphrase, expression figée* Champ lexical Valeur des modes et des temps* Temps simples et composés Valeur des temps du récit* Paroles rapportées librement* Concordance des temps* Organisateurs logiques*

* On se référera au PER pour les apprentissages spécifiques aux niveaux 2 et 3, ainsi que pour les objectifs L.37 (approches interlinguistiques) et L.1.38 (écriture et instruments de la communication) : www.per-mer.ch